

Elle se protège des dangers des ondes

Pour se protéger des ondes électromagnétiques, une habitante du quartier de la Mandallaz a fait le choix d'équiper son appartement en conséquence.

Tout a commencé avec des problèmes de sommeil. Hélène, qui habite depuis de nombreuses années dans le quartier de la Mandallaz, a longtemps mis ces troubles sur le compte de l'âge, ou du film qu'elle regardait le soir avant de s'endormir. Et puis, souvent en vadrouille, elle a réalisé qu'elle dormait comme un loir lorsqu'elle prenait le large. Un peu étonnée, elle évoque cette anecdote auprès d'un commerçant qui lui soumet une idée : et si ces troubles étaient dus aux ondes électromagnétiques ? Ni une ni deux, Hélène fait le rapprochement : son appartement est situé juste en face du toit d'un hôtel sur lequel sont installées des antennes relais de téléphonie mobile.

Surexposée

Pour en avoir le cœur net, en mars 2010, elle contacte Bruno Geissert, le créateur d'Equilibre-HabitatSanté, une société qui mise sur la prévention et la correction des pollutions électromagnétiques. La surprise est de taille lorsque le professionnel réalise les premières mesures : « c'est l'endroit où j'ai fait les



L'appartement d'Hélène est situé en face de cette "colonie" d'antennes de téléphonie mobile.

pires relevés », tranche Bruno Geissert, appareils à la main. En effet, dans les pièces de l'appartement qui ont une vue directe sur les antennes, les mesures font état de 4 à 6 volts par mètre d'hyperfréquence (micro ondes), alors que le seuil de tolérance est de 0,15 volt par mètre. Bruno Geissert estime que pour dormir correctement, l'exposition ne devrait pas être supérieure à 0,06 volt par mètre.

Hélène, dont les battements de cœur s'emballent sans explication précise, décide donc de se protéger de ces ondes, consciente des dangers potentiels de cette exposition sur son organisme. « Entre la puissance de ce qu'on ramasse et la

durée d'exposition, quand on cumule des deux, on cumule les risques potentiels pour la santé », explique Bruno Geissert, lui-même électrosensible.

Les grands travaux commencent donc dans les chambres et la cuisine, les pièces les plus exposées de l'appartement d'Hélène. Une peinture spécifique est appliquée sur le mur intérieur entourant ses fenêtres. Des moustiquaires anti ondes, une sorte de grille métallique, permettent d'atténuer par 20 la puissance de l'onde. Dans la chambre, une tapisserie anti ondes, de manière à faire une cage de Faraday, est appliquée aux murs et au plafond. Un rideau en fibres métalliques est posé



Bruno Geissert a effectué un diagnostic et conseillé Hélène sur les aménagements à faire chez elle pour se protéger : rideaux, papiers peints, peinture anti ondes notamment.

devant la fenêtre, les volets sont recouverts d'une peinture spéciale. Hélène retrouve alors un sommeil et une vie normale.

Agir et prévenir

Mais en août dernier, elle recommence à mal dormir. Hélène fait donc de nouveau appel aux services de Bruno Geissert qui effectuent d'autres relevés. Le résultat est sans appel : le niveau des ondes a augmenté. En cause, la pose récente d'une antenne nécessaire à la réception de la 3G. Hélène pose un rideau supplémentaire en coton, lin bio et tissé d'un très fin système métallique. Le niveau d'ondes est revenu à la normale depuis, une fois fenêtres et rideaux fermés.

« Il y a tout un tas d'actions qui peuvent être mises en place, témoigne Bruno Geissert. A chacun de prendre conscience de cela. Il y a toujours des solutions, il est très rare que je conseille à quelqu'un de déménager, comme ce fut le cas ici ».

Hélène, prête à tout, ou presque, pour se protéger de ces ondes, va bien mieux depuis que ces aménagements ont été effectués. « Je ne veux pas vivre dans une grotte », rit-elle. Juste loin des ondes et de leurs conséquences sur l'organisme.

GÉRALDINE BAEHR

Pré-diagnostic à partir de 75 €. Bruno Geissert : 04 79 89 75 54 ; info@equilibrehabitatsante.com ou www.equilibrehabitatsante.com

DES FORMATIONS

Bruno Geissert, conseiller en environnement électromagnétique, spécialiste des mesures et des actions de corrections dans l'habitat et les lieux de travail organise une journée de formation ayant pour thème Hygiène électromagnétique, détection et corrections des pollutions, samedi 14 janvier au Centre Thi Noï, ZI de Vovray à Seynod.

Basé sur l'aspect pratique, ce stage permettra à tous ceux et celles qui veulent adopter les solutions d'hygiène électromagnétique d'apprendre à devenir autonome dans la compréhension et la prise en charge des pollutions électromagnétiques les plus courantes.

Ouvert à tous, 75 €, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Inscriptions (voir coordonnées ci-contre).